

Identification

<i>Bien proposé</i>	Ville de Luxembourg: vieux quartiers et fortifications
<i>Lieu</i>	Grand duché de Luxembourg
<i>Etat partie</i>	Luxembourg
<i>Date</i>	1er octobre 1993

Justification émanant de l'Etat partie

Sa configuration et son caractère ont été fortement influencés et même imprégnés par le passé militaire qui a été imposé à la ville de Luxembourg. Pour cette raison, une partie du patrimoine architectural de la ville illustre une période significative pour la ville et le duché, celle de la domination étrangère. Les Espagnols, les Français, les Autrichiens et les Prussiens ont tous participé à l'élaboration de la ville de Luxembourg. La physionomie de la ville peut donc être considérée comme une superposition historique à l'intérieur de laquelle l'aspect militaire a joué un rôle de tout premier ordre pour le canevas urbain. La ville de Luxembourg témoigne cependant d'une réelle homogénéité conférée par divers constructeurs qui, pendant plus de trois siècles, se sont tous efforcés de faire de cette ville, d'une grande importance stratégique, une forteresse inexpugnable.

A cela, il convient d'ajouter que la ville de Luxembourg est un exemple éloquent du rôle et du poids qui peuvent ainsi revenir à une ville située entre deux grands pouvoirs territoriaux qui ont, au cours des siècles, maintes fois et à tour de rôle, tenté de soumettre l'autre.

Les fortifications et les anciens quartiers de la ville de Luxembourg constituent un ensemble historique de grande valeur. Ils constituent un exemple exceptionnel en Europe de ville fortifiée qui manifeste une longue période de l'histoire de l'Occident. Pour cette raison, le site objet de la proposition d'inscription répond aux exigences du critère iv de la Liste du Patrimoine mondial.

Bien qu'il soit plus difficile d'invoquer d'autres critères sans risquer la démesure, les quartiers anciens et la forteresse de Luxembourg constituent sans aucun doute un paysage culturel selon la définition du critère vi, en particulier de par l'admiration qu'il a su susciter auprès d'artistes et d'écrivains tels que Adam Frans van der Meulen, J.M.W. Turner, J.W. von Goethe et Victor Hugo.

Histoire et Description*Histoire*

La ville de Luxembourg est située au croisement de deux routes romaines. En 963, Sigefroid, comte de la vallée de la Moselle, construisit un château sur le rocher du Bock qu'il avait obtenu par échange avec l'abbé de Saint-Maximim de Trèves. Ses domestiques et ses soldats s'installèrent autour du château et la ville moderne se développa à partir de la place du Vieux Marché de ce premier centre urbain. La vallée de l'Alzette, à proximité du château, fut habitée dès 926 et forma le noyau des futures villes de Grund et de Pfaffenthal.

Cette ville a connu une telle expansion qu'à la fin du 12ème siècle, une seconde enceinte défensive fut édifiée, puis, au 15ème siècle, une troisième ligne de défense fut construite, enfermant la ville de Grund.

Au 16ème siècle, la ville de Luxembourg avait acquis une grande renommée stratégique et militaire. La maison de Bourgogne, les Habsbourg, les rois de France et d'Espagne et les Saints Empereurs romains la

convoitaient tous. Pour cette raison, la ville resta dans les limites de ses enceintes jusqu'à 1867. La vie y était difficile et les habitants souffraient de sentir les soldats cantonnés à leurs portes.

Tout au long de cette période, les défenses de Luxembourg furent en permanence améliorées et prolongées, ce qui a valu à la ville le titre de "Gibraltar du Nord". Cette distinction n'était pas totalement justifiée pour une ville qui n'a cessé d'être mêlée à la plupart des guerres européennes entre le 16ème et le 18ème siècles. Quatre étapes principales peuvent être identifiées :

- 1 *17ème siècle (plus particulièrement 1671-1694)* : agrandissement des défenses par les Espagnols qui construisirent plusieurs redoutes (Peter, Marie et Berlaimont) et la première caserne à l'intérieur de la ville.
- 2 *1684-1697* : reconstruction à grande échelle des fortifications sous la direction de Vauban après le siège victorieux des Français en 1684. Pfaffenthal se trouve alors à l'intérieur du mur d'enceinte ; de grandes casernes sont édifiées sur les plateaux du Rham et du Saint-Esprit. Le monastère du Saint-Esprit est transféré à Pfaffenthal.
- 3 *18ème siècle* : agrandissement continu de la forteresse par les Autrichiens (à partir de 1715). L'ingénieur de Beauveff a préparé un plan ambitieux destiné à faire de Luxembourg un lieu stratégique pour la défense des Pays-Bas autrichiens. Les travaux qui durèrent plus de quarante ans impliquèrent la construction de nouveaux forts en périphérie de la ville (tels ceux de Thüngen, Olisy) et d'un système de casernes reliées entre elles par des tunnels souterrains.
- 4 *19ème siècle* : le grand duché rejoint la Confédération germanique après le congrès de Vienne ; la forteresse fédérale de Luxembourg fut occupée par l'armée prussienne de 1815 à 1867. Les Prussiens entreprirent des travaux de rénovation à partir de 1826 (Fort Thüngen dont les vestiges connus sous le nom "les Trois Glands" datent de cette époque). Ils ajoutèrent de nouveaux éléments tels le Fort Wedell, construit pour protéger la gare ferroviaire qui fut construite à peu près à cette époque.

Avec la signature du Traité de Londres en 1867, les grandes puissances européennes confirmèrent la neutralité perpétuelle du grand duché et en conséquence, la forteresse fut évacuée dans les trois mois et les fortifications furent démolies. Ainsi se terminaient 9 siècles de la vie d'une sombre et triste forteresse de 180 hectares qui devenait soudainement une ville ouverte. La destruction de plus de 24 km de défenses souterraines et de 40.000 mètres carrés de casernes, batteries, casernes et autres éléments dura seize ans et coûta plus de 1,5 million de francs or. Quelques éléments ont survécu, comme par exemple douze des vingt-huit portes et un certain nombre de redoutes et de forts.

Description

Trois groupes de structures sont proposées pour inscription sur la Liste du Patrimoine mondial :

- 1 Les vieux quartiers de la ville de Luxembourg

Ses limites en sont le rocher du Bock, la rue du Fossé, la place de Clairefontaine, la rue du Saint-Esprit, le chemin de la Corniche, le boulevard Victor Thorn, la rue du Nord et une partie de la Côte d'Eich. Il s'agit du berceau de la ville de Luxembourg. Il s'étend à l'ouest du promontoire rocheux du Bock où la première famille ducale s'établit et il comprend le bourg de Lucilinburhuc qui a été à l'intérieur de l'enceinte défensive depuis la fin du 12ème siècle.

Sur le rocher du Bock, les restes du premier château ont été mis à jour lors de fouilles archéologiques en 1992. Le rocher lui-même est un système de casernes des 17 et 18èmes siècles couvrant une surface d'environ 1100m² qui en fait le plus grand des ensembles de fortifications souterraines. Autre monument important, le pont à deux niveaux construit par les Autrichiens en 1737 et qui relie le Bock à la ville haute.

L'église Saint-Michel remonte au 10ème siècle, où elle fut d'abord la chapelle du château de Sigefroid; elle fut reconstruite à plusieurs reprises depuis lors. Sa tour est l'une des merveilles de la vieille ville.

Le Marché-aux-Poissons actuel a été le principal marché au moyen âge et le premier espace ouvert de

la ville. Les artisans travaillaient dans des maisons anciennes de l'Ancien Régime qui bordaient les rues étroites.

L'actuel palais grand-ducal est situé à l'emplacement de la première *maison communale* construite par la comtesse Ermesinde en 1244 et de l'Hôtel de Ville construit par le gouverneur Pierre Ernst de Mansfeld et le *baumaître* Adam Roberti en 1572-74. Il a été reconstruit après avoir été partiellement détruit en 1683. La plus ancienne des parties encore existantes entre deux tourelles présente une façade Renaissance qui date de 1572. La partie centrale de style baroque date de 1741-43. Une troisième partie a été ajoutée en 1859 pour servir de Chambre des Députés. La totalité des bâtiments a été transformée pour servir de palais ducal en 1891-94.

La rue Wiltheim qui mène à Pfaffenthal suit la voie romaine vers Trèves. Elle a conservé deux des portes d'accès médiévales, l'Altpforte et les Trois Tours.

La rue Large conduit à Grund en passant par une porte haute, la Helleport qui faisait vraisemblablement partie des défenses du 10^{ème} siècle ainsi qu'une porte construite par les Espagnols en 1632.

Le chemin de la Corniche relie le rocher du Bock à la ville haute. Les maisons qui la bordent datent du 17^{ème} siècle. Sur le plateau du Saint-Esprit, on trouve un imposant hôpital militaire (maintenant siège des Archives Nationales) construit par les Prussiens entre 1857 et 1860. Légèrement vers le sud, on trouve la Citadelle du Saint-Esprit, l'un des éléments-clé du système défensif de Vauban.

- 2 Le quartier du gouvernement et la cathédrale Notre-Dame

Cette zone comprend les bâtiments situés à l'intérieur du périmètre défini par la place Guillaume II, une partie de la rue Notre-Dame, la rue de l'Ancien Athénée, une partie du boulevard Roosevelt et le plateau du Saint-Esprit.

La cathédrale Notre-Dame de Luxembourg est la première église du Collège des Jésuites dont les travaux commencèrent en 1613 ; elle fut consacrée en 1621. Elle représente un exemple exceptionnel d'architecture du gothique tardif des anciens Pays-Bas avec un portail et un jubé de style Renaissance. Le portail est considéré comme le chef d'oeuvre de Daniel Muller de Freiberg (Saxe). L'église fut élevée au rang de cathédrale en 1870 tout en gardant son rôle paroissial. Des travaux d'agrandissement de la cathédrale commencèrent en 1935 ; les flèches qui font partie des caractéristiques marquantes de la ville de Luxembourg furent terminées en 1937.

A côté de la cathédrale se trouve la Présidence du Gouvernement connue aujourd'hui sous le nom de Maison de Bourgogne. Jusqu'en 1676, elle a appartenu à la famille Berbourg, traditionnellement échanson de la maison ducale. La tour à escaliers en briques illustre la transition du gothique à la Renaissance.

Le Ministère des Affaires Etrangères de la rue Notre-Dame était à l'origine le refuge de l'abbaye Saint-Maximin de Trèves et il fut construit en 1751 dans le très caractéristique style Louis XV. Il hébergea le gouvernement militaire de la forteresse après 1839 au moment où il était pourchassé par la Confédération germanique puis il fut repris par le Gouvernement du Luxembourg en 1867.

- 3 La ville basse du Grund et le plateau du Rham

Les limites de cette zone sont le rocher du Bock au nord, le mur de Wenceslas à l'est, le plateau du Saint-Esprit au sud et la ville haute à l'ouest. Des fouilles archéologiques entreprises depuis 1990 ont mis à jour que Grund et Rham étaient habités déjà six siècles avant que le comte Sigefroid ne prenne possession du promontoire du Bock en 963.

Le mur de Wenceslas faisait partie du troisième mur d'enceinte ; il mesure 875 mètres de long et a été construit à la fin du 14^{ème} siècle. Il doit son nom de Wenzelsmauer à Wenceslas II, empereur allemand et duc de Luxembourg. Il a subi un certain nombre de modifications et de consolidations au fur et à mesure que l'artillerie faisait des progrès.

L'écluse du Grund fut construite par les Autrichiens en 1731. Elle consiste en un imposant barrage de maçonnerie avec des ouvertures voûtées qui pouvaient être fermées pour empêcher l'eau de passer. Cette

construction défensive pouvait être utilisée pour inonder les deux vallées de l'Alzette et de la Pétrusse. Un grand nombre de vannes furent détruites en 1878 mais le peu qui reste est très impressionnant et offre un très beau point de vue de la ville.

L'hôpital Saint-Jean a été fondé en 1308 ; une communauté bénédictine s'y installa en 1543, elle devint connue sous le nom de Neumünster. Les bâtiments furent brûlés lors d'un incendie en 1684 pendant le siège des Français ; les travaux de reconstruction commencèrent en 1688 sur le même emplacement. L'église et le cloître actuels datent de cette époque. L'abbaye fut agrandie au début du 18ème siècle. Elle servit d'hôpital militaire aux Prussiens entre 1815 et 1867 puis elle devint une prison d'Etat, fonction qu'elle garda jusqu'en 1984.

Un groupe de casernes fut construit sur le plateau du Rham. Après la prise de la forteresse par les Français en 1684, Vauban en édifia quatre et les Prussiens en ajoutèrent une cinquième deux siècles plus tard. Avec le départ des militaires, les bâtiments devinrent un orphelinat, puis en 1893, l'hospice du Rham, maison de retraite pour pauvres et nécessiteux. Les constructions, témoignage exceptionnel du passé militaire de la ville et excellent exemple de ce type d'architecture, n'ont été que très peu modifiées depuis leur édification originelle.

Gestion et Protection

Statut juridique

Les biens objets de la proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial appartiennent soit à l'Etat, soit à la ville de Luxembourg, soit à l'Eglise.

La protection est régie essentiellement par la loi du 18 juillet 1983 relative à la conservation et à la protection des sites et monuments nationaux, loi qui impose des restrictions importantes aux propriétaires et occupants des sites et bâtiments protégés.

La mise en oeuvre de cette législation est sous la responsabilité du ministère des Affaires culturelles, le Service des Sites et Monuments nationaux, le Fonds culturel national et le Comité "Luxembourg, Ville européenne de la culture 1995".

Gestion

Le plan d'urbanisme général pour la ville de Luxembourg est présenté dans le *Projet Général d'Aménagement* (première révision de 1993). Ce projet général définit les zones protégées à l'intérieur de la ville et impose un contrôle très stricte sur l'utilisation, la construction et en particulier les limites d'occupation du sol ainsi que sur l'aspect des bâtiments dans ces zones. Un *projet de loi* a été approuvé par la Chambre des Députés relatif à la restauration et à la *mise en valeur* des parties de la ville qui font l'objet de cette proposition d'inscription (No 3801 du 24 juin 1993) ; cette loi autorise les services responsables à faire les travaux et à utiliser les fonds mis à disposition pour cette utilisation.

Le plan d'urbanisme de la ville de Luxembourg concerne une superficie qui dépasse les limites des zones historiques et il contrôle le développement urbain sur une très grande partie de la ville, ce qui constitue une zone tampon adéquate pour le site objet de la proposition d'inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

De nombreuses agences sont associées à différents aspects de la conservation et de la gestion de la zone concernée par la proposition d'inscription. Parmi celles-ci on trouve la Ville de Luxembourg, qui procède actuellement à des travaux de recherche pour le compte des services des Sites et Monuments nationaux, l'Administration des Ponts et Chaussées, le Service Agricole, le Ministère de l'Environnement et le Service de l'Energie de l'Etat.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

L'histoire du Luxembourg est celle de destructions, de reconstructions et de modifications successives. Après le Traité de Londres en 1867, la forteresse a été partagée entre l'Etat et la Commune, cette dernière ayant ensuite vendu certaines parties à des particuliers. Des vestiges de beaucoup des structures militaires subsistent (par exemple sous le parc municipal) ou sont recouvertes de terre et sont enfouies dans la forêt domaniale. L'architecte de l'Etat tenta de préserver une partie de ce qui disparaissait progressivement ; son travail fut fortement influencé par le mouvement romantique contemporain (ex. le Heulen Zant, qui faisait dans le temps partie des fortifications du Bock). Quelques bastions et forts ont survécu, isolés, privés des murs d'enceinte qui ont été démolis et ont été utilisés à d'autres fins. Les casernes et l'hôpital militaire changèrent de destination sans être grandement modifiés. La période immédiatement après la seconde guerre mondiale fut le témoin de la démolition de deux grandes structures militaires.

Les travaux de restauration ont été entrepris à petite échelle par l'Administration des Ponts et Chaussées sur les murs encore debout et en 1963, à l'occasion des cérémonies du millénaire, le Musée d'Etat a procédé à des fouilles dans le quartier du Bock ; il a travaillé en collaboration avec d'autres services à offrir une présentation adéquate d'une partie de cet important site. Entre 1980 et 1983, pendant la crise économique quelques travaux ont été réalisés au Trois Glands (Fort Thüngen) tandis que la Commune était responsable des travaux sur le site de Stierchen à Grund.

Quand le Conseil de l'Europe lança sa campagne "Un avenir pour notre passé", en 1981, suivi par une autre campagne "Renaissance de la Cité", en 1983, le Ministère des Affaires culturelles avec la Commune de Luxembourg finança la restauration de nombre de bâtiments publics. Beaucoup de propriétaires privés participèrent à cette dernière campagne et entreprirent eux aussi des travaux de restauration.

Ce n'est qu'avec le changement de gouvernement en 1989 que l'ensemble des sites fortifiés de la ville de Luxembourg est passé sous le contrôle du Service des Sites et Monuments nationaux. Une campagne de recherche de deux ans ainsi que certaines fouilles choisies furent immédiatement lancées, servant de base à de grands projets de restauration, de consolidation et de reconstruction qui commencèrent en 1991 quand Luxembourg devint "Ville européenne de la culture 1995" et que des fonds furent débloqués en quantité pour les travaux. Le plus important projet de réhabilitation concerne l'abbaye de Neumünster, projet décidé dès 1983 mais qui ne fut lancé qu'en 1993 pour une durée de six ans. Cette abbaye sera transformée en un centre de rencontres culturelles avec des lieux de résidence, de conférence et des grandes salles d'expositions et de représentations artistiques. Le tout proche hospice Saint-Jean est en cours de restauration et à partir de 1995, il sera le Musée d'Histoire naturelle. Les travaux de restauration et de réhabilitation sont également commencés aux casernes du Rham.

Deux plans quinquennaux ont été établis par l'Administration des Bâtiments Publics avec le Service des Sites et Monuments Nationaux et d'autres agences d'Etat qui auront pour résultat de restaurer la majorité des bâtiments des quartiers historiques de la ville d'ici à la fin du siècle.

Authenticité

Les bâtiments des vieux quartiers et les fortifications de la ville de Luxembourg sont dans une très grande proportion authentiques. Quelques constructions ont changé de destination sans grande modification de leur apparence extérieure ni de leur aménagements intérieurs. Les massives structures défensives, de par leur nature même, ont défié toute modification importante de leur forme ou de leurs matériaux, mise à part la disparition de certains éléments de défense détruits au cours des années qui suivirent 1867. La plus grande partie du plan de la ville a survécu, ce qui montre comment les constructions civiles ont été contraintes de se conformer à un plan imposé par les exigences de la défense et de la guerre.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Le dossier d'inscription a été étudié par le Comité International de l'ICOMOS sur les Villes et Villages Historiques et par un expert Français des constructions militaires. Une mission de spécialistes de l'ICOMOS a visité le bien en avril 1994.

Caractéristiques

En raison de sa position stratégique, la ville de Luxembourg a été l'une des plus grandes forteresses de l'Europe moderne. A ce titre, ce site défensif naturel a été sans cesse fortifié et renforcé alors qu'il passait successivement aux mains des plus grandes puissances européennes. Ses fortifications furent un condensé de l'architecture militaire au cours des siècles. Après le Traité de Londres en 1867, la majorité de ses fortifications furent démolies mais les structures restantes sont encore nombreuses pour donner l'impression de force et de puissance, en particulier les forts, bastions et casernes encore debout.

La ville elle-même a conservé le tracé de ses rues, témoignage important de ses origines et de sa croissance depuis le 10^{ème} siècle. Un grand nombre de bâtiments publics survivent également.

Analyse comparative

Le Dr Nicolas Faucherre, membre de l'ICOMOS et auteur de l'étude *Monuments militaires occidentaux en Méditerranée orientale*, préparée pour l'ICOMOS et le Comité du Patrimoine mondial, a établi le rapport suivant :

"Ce site militaire extraordinaire, à deux promontoires rocheux, le Bock et le Rham, imbriqués tête-bêche pour former deux méandres de l'Alzette, a été, du XVI^{ème} au XIX^{ème} siècles, une des places-fortes essentielles, de l'Espagne tout d'abord, puis de la France, enfin de l'Autriche et ses sièges fameux ont rythmé la formation des frontières en Europe.

Malheureusement, le démantèlement de 1867 ne laissa subsister que bien peu de choses de cet ensemble monumental unique : quelques tours quadrangulaires médiévales dans la vallée, les soubassements du château du Bock, quelques bastions de Vauban habillant le rocher et des casernes ... Rien ne permet donc d'avoir un panorama global des fortifications disparues, à part la vision du plan-relief de 1804 et le site intact et bien mis en valeur.

Dans ce cadre, Luxembourg ne peut supporter la comparaison avec des ensembles fortifiés urbains conservés ailleurs en Europe, possédant les mêmes critères d'érection sur la longue durée, du moyen âge aux temps modernes, et ayant conservé l'intégralité ou la majeure partie de leur périmètre de fortifications.

Commentaires de l'ICOMOS

Bien que l'ICOMOS ait apprécié les commentaires faits par le Dr Faucherre, il préfère dans ce cas précis suivre les conseils de son Comité International confirmés par le rapport de mission de Jan Tanghe qui précise que la signification historique de Luxembourg, comme forteresse et ville historique, associée à la remarquable harmonie de la ville et de son paysage justifient son inscription sur la Liste du Patrimoine mondial.

Recommandation

Que ce bien soit inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial sur la base du critère iv :

- **Critère iv** Luxembourg a joué un rôle important dans l'histoire de l'Europe pendant plusieurs siècles. Elle a su préserver les vestiges de ses impressionnantes fortifications et ses quartiers anciens dans un environnement naturel exceptionnel.

ICOMOS, octobre 1994

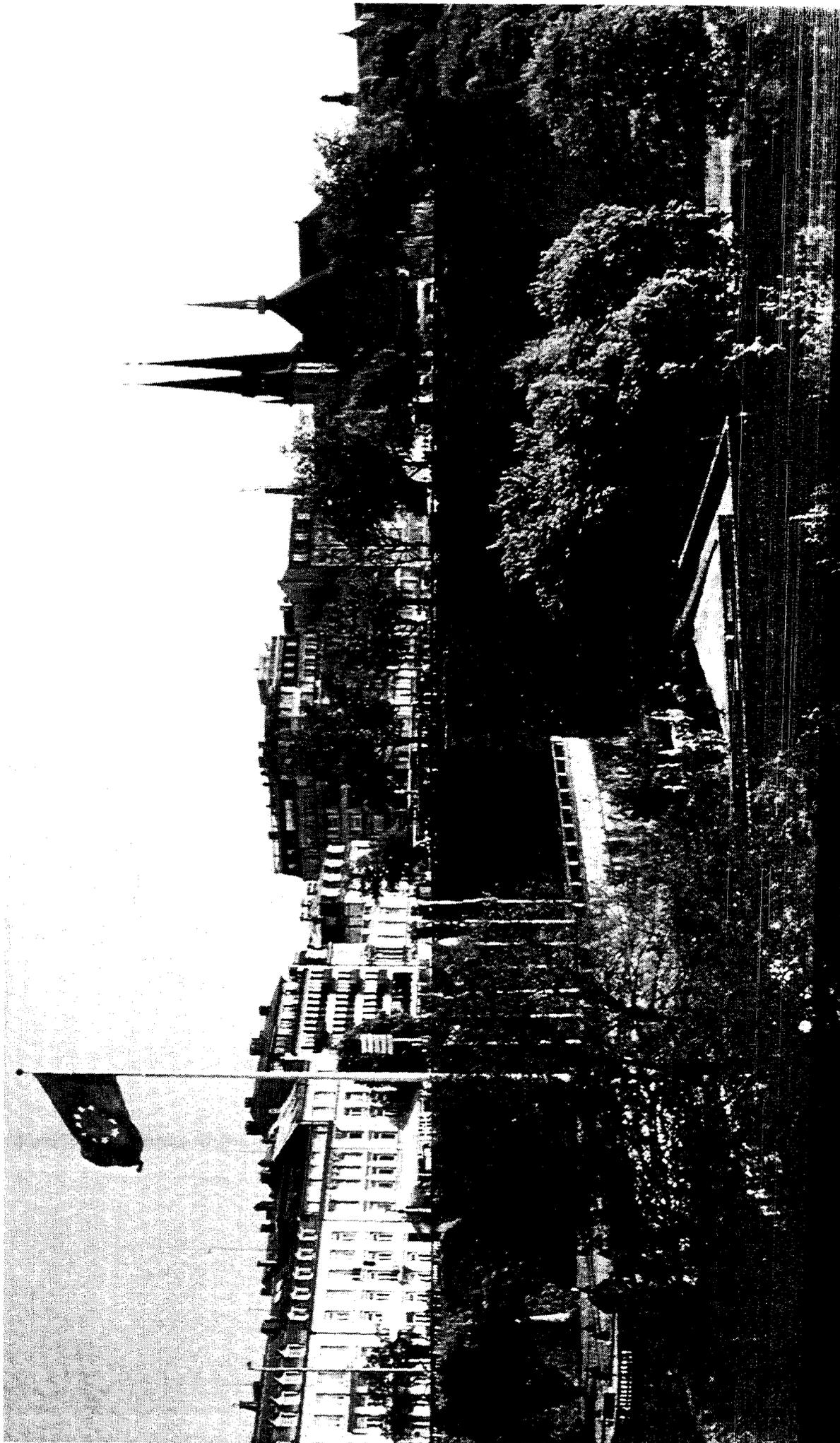


Zone proposée pour l'inscription et zone tampon

LEGENDE:

-  périphérie zone proposée (285.000 m²)
-  périphérie zone tampon (1.102.300 m²)
-  secteur protégé de la vieille ville
-  projet général d'aménagement
-  secteur protégé des autres quartiers
-  projet général d'aménagement
-  Alcette / Pétrusse

Ville de Luxembourg : délimitation du site et zone tampon /
 City of Luxembourg : delimitation of the site and buffer zone



Ville de Luxembourg : vue générale sur le bastion /
City of Luxembourg : general view of the bastion



Ville de Luxembourg : le plateau du Rham avec ses casernes /
City of Luxembourg : the Rham plateau with its barracks